

Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'une plateforme bi-modale sur la commune belge de Comines-Warneton à proximité des communes françaises de Deûlémont, Frelinghien, Warneton et Comines

Le 12 septembre 2018

Observation n° 14 : M. Vincent VERMEULEN

Mesdames, Messieurs

Je suis né à Armentières en 1988, et j'ai vécu à Frelinghien jusqu'à mes 24 ans
je suis effaré, à chaque promenade le long de la Lys, par les changements effectués depuis plusieurs années et des nuisances qui en découlent

Voilà que j'apprends à nouveau, de grandes transformations en vue, avec la construction d'une plateforme portuaire

- les promenades à vélo le long de la lys se transforment en calvaire à l'abord de l'usine Clarebout, sur le Quai Verboeckhoven, Comines-Warneton (odeurs de friture, pourriture, œufs pourris, rejets d'eau à la couleur douteuse et avec vapeur d'eau par temps plus frais - donc eau chaude!!)
en plus des odeurs, par où les promeneurs pourront-ils passer sans se mettre en danger (charroi) à l'abri des odeurs et de la pollution ?

- les états (français et belge) financent, par nos impôts, des projets de protection de la nature (Coulée Verte, Corridor Vert, Linbatys, Lyse...) : l'installation va à l'encontre de ces financements très coûteux

- la réalisation de cette plate forme bimodale se fera sur une ZONE HUMIDE (zone qui nous protège des crues de la Lys : les réservoirs d'orages ont maintes fois montré leur limite - en région parisienne, nous sommes régulièrement inondés chaque année) ce sera également la fin de la protection de la faune et de la flore qui occupent ces lieux

- à l'avenir : Urbanisation programmée des zones humides (industrialisation) quid de l'écoulement des eaux

- transport fluvial (je vous rappelle que j'habite en région parisienne et que j'en vois les effets) : moins cher, moins polluant que le transport routier

MAIS : une fois la marchandise arrivée à destination, il faut bien la décharger et la mener dans les installations où elles seront transformée - Donc, chargement à nouveau sur des poids lourds et de ce fait : POLLUTION LOCALE ACCRUE - gaz à effet de serre, CO2, particules fines

ces chargements et déplacements de poids du port, jusqu'aux usines, viendront en plus de la circulation provenant de producteurs locaux et des tracteurs

les relevés de la qualité de l'air dans la région Comines-Warneton sont déjà extrêmement médiocres
des produits très dangereux sont déjà entreposés à proximité (Clarebout : huile de palme, carburant, Ad Blue, amoniac)

- la pollution impacte notre santé

nous subissons une pollution visuelle

une pollution fluviale : rejets dans le bras mort de la lys

pollution olfactive (friture, pourriture, épiluchure humides, œufs pourris)

pollution auditive (ronronnement continu, claquement dans les cheminées)

avec la réalisation de ce projet, nous verrons l'augmentation de la production de Clarebout (qui fonctionne déjà au dessus des normes prévues dans son permis de construire initial - trafic croissant, consommation électrique +++), nuisances régulièrement relevées et relatées auprès du porte parole de l'usine, accidents de travail, et accidents mortels

la réalisation de ce port apportera aussi son lot de nuisances (bruit, CO2, particules fines, stockage de produits, problèmes d'évacuation des eaux pluviales...)

à noter qu'il existe 2 plates-formes portuaires à Comines et à Wambrechies (Wambrechies, qui ne fonctionne pas actuellement à plein régime)

en prenant le soin d'étudier un aménagement sur ces deux sites, les coûts seraient évidemment beaucoup moins élevés

Cette réalisation n'apportera que des nuisances supplémentaires à celles existantes déjà un bon effet cocktail !!! explosif !!

Vincent Vermeulen

Observations n° 15 : M. Alain VERMEULEN

Alain Vermeulen
5 Allée des Iris
59236 frelinghien

Enquête Publique : Plate-forme bimodale Warneton – Belgique

Nous, touristes, piétons, cyclistes demandons à conserver un lieu de promenade – il est déjà compliqué de trouver des voies réservées pour circuler sans danger

Actuellement lors du passage près de l'usine Clarebout, les odeurs et les bruits sont insupportables pour en plus, à l'avenir supporter les nuisances d'une plateforme portuaire

Si un sentier est aménagé pour contourner la plateforme : quelle sera la sécurité à l'intersection de la sortie de la plateforme (va-et-vient continuel de poids-lourds)

Quel sera le nombre de poids lourds / jour ?

Cette construction se fera sur une zone humide, qui permet d'absorber les crues de la lys (les réservoirs d'orage ont des limites)

Futur bétonnage programmé sur ces zones humides

Disparition d'un milieu biologique : prairie humides, roselières, fossés, busards, grande aigrette, combattants variés, harle piette, martin pêcheur, vanneaux, amphibiens, chloroptères, poissons

Restriction des terres agricoles

Le village de Delémont aura une vue directe sur la plateforme (camions, containers..)

Effet barrage des palplanches ce qui aura pour effet une augmentation du niveau de la nappe phréatique (risque d'inondation accru)

Bétonnage : modification de l'alimentation des nappes phréatiques

L'exploitation de cette plateforme se fera H/24 : poussières, bruits, risques de fuites d'hydrocarbure vers les fossés

Pollution visuelle, pollution fluviale, pollution olfactive, pollution auditive avec impacte sur notre santé

Remaniement entier des terres : 40 000 m³ de déblais + 35 000 m³ de remblais

Abattage d'arbres

Détournement de 2 ruisseaux : faible dénivelé : d'où reprise de leur cours en cas de crues

Le transport fluvial est certainement le moins cher, mais qu'en est-il une fois la marchandise arrivée sur place : une augmentation significative du transport routier entre le port et les usines : AUGMENTATION LOCALE DES GAZ A EFFET DE SERRE, CO₂, PARTICULES FINES – les relevés de la qualité de l'air dans cette région sont déjà médiocres Actuellement les états français et belge dépensent des sommes astronomiques (nos impôts !!) pour des projets qui sont en contractions avec la réalisation de ce futur projet : préservations des zones sensibles, Coulée Verte, Corridor Vert, Linbatys, les Lyse

A combien revient l'étude de faisabilité, l'étude des ingénieurs, le coût de la préparation du terrain, la construction, ... alors qu'il existe, pas loin de là, des quais qui sont désaffectés et un autre qui ne fonctionne qu'au ralenti

Je pense que de toute manière, comme à chaque fois, on passera outre des doléances des citoyens. Il aurait été mieux d'inviter la population à se prononcer sur ce projet, même sans de magnifiques plans et en vantant le bien-fondé de cette réalisation avant de mettre les citoyens au pied du mur.

Comme à chaque projet, des ingénieurs font des études d'incidence sur l'environnement notamment, mais prennent-ils en compte l'expérience du terrain des gens bien de chez nous qui, sans avoir le diplôme requis, sont bien plus informés des problèmes de notre région.

D'ailleurs, quand après une étude on octroie un permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation dans une zone inondable, on se demande si les études sont pertinentes.

Faut-il justement, construire cette plateforme bimodale au Pont-Rouge pour, ne le cachons pas, favoriser Clarebout Potatoes et d'autre part, je trouve inconcevable de ne pas avoir réfléchi à ce projet sans consulter les communes françaises qui sont directement concernées par la Lys et son environnement.

Ne faudrait-il pas attendre l'acceptation finale du projet Seine-Nord Europe ?

Une plateforme bimodale est acceptable pour autant que tout le monde soit d'accord avec un emplacement judicieux et en collaboration avec les municipalités françaises concernées.

La plateforme bimodale, eau et route, occupe près d'1,5 ha en bordure de Lys, près de l'entreprise Clarebout. Avec un impact réel sur la nature.

Le site d'implantation du projet est repris en zone agricole, au plan de secteur du 17 janvier 1979. Une dérogation doit donc être sollicitée «pour la construction destinée à une activité à finalité d'intérêt général.»

Quel est l'impact d'un tel projet sur la biodiversité?

Selon les scientifiques, l'artificialisation ou la bétonisation des terres est une des principales causes de la sixième extinction de masse qui est en cours. Force est de constater que les décideurs qui projettent cette plateforme bimodale au Pont-Rouge n'ont pas conscience de cette situation ou alors qu'ils font mine de l'ignorer, ce qui me paraîtrait vraiment dramatique si tel était le cas...

Ces « gens-là », ces cadres du PACO, des Voies hydrauliques et du SPW et de la majorité qui « gouverne » Comines-Warneton doivent se dire que bétonner 1,5 hectare de terre pour implanter cette plateforme ce n'est pas si grave que ça et que sur le plan national et planétaire ce projet est un tout petit projet... Or, il y a sur cette planète des millions de cadres au même profil pensent la même chose. Et c'est cela qui est dramatique, car mis bout à bout ces projets qui artificialisent les terres font disparaître la biodiversité au point que les scientifiques s'accordent aujourd'hui pour dénoncer la sixième extinction de masse qui est en cours. De plus, ce projet de plateforme portuaire au Pont-Rouge se situe sur une zone inondable qui contribue à alimenter la nappe phréatique et à lutter contre le réchauffement climatique (les experts affirment que les zones inondables sont de véritables « puits à CO2 ») et que la zone inondable du Pont-Rouge contribue à absorber les crues de la Lys et des ruisseaux qui s'y déversent. Enfin, que dire de ce projet de plateforme qui va à l'encontre du [projet transfrontalier LINBATYS de lutte contre les inondations dans la vallée de la Lys](#) qui va coûter 1 609 616,45 € aux contribuables...!

Elle va le défigurer et causer des nuisances, des nuisances sonores notamment. Ce projet va par ailleurs à l'encontre du projet européen Interreg Linbatys de lutte contre les inondations dans lequel la Ville de Comines-Warneton est impliqué avec des partenaires flamands et français. Et puis, le Ravel sera détourné, il va contourner la plate-forme, mais vers une zone qui risque d'être industrielle. Ça ne sera plus agréable du tout.

L'entité de Comines-Warneton recèle d'un potentiel touristique certain, notamment par sa proximité avec la région Westhoek (guerre 14-18), la métropole lilloise et sa richesse en biodiversité. Des chemins et des réseaux pédestres, cyclo et équestres fonctionnent, autour et le long de la Lys.

l'aménagement paysager prévu, n'arrêtera pas la pollution supplémentaire engendrée par cette plateforme

Alain Vermeulen

Observations n° 16 : Mme Lucie VANGOETHEM

Lucie Vangoethem
5rue alendredumas
59193 Erquinghem-lys

Enquête Publique : Plate-forme bimodale Warneton – Belgique

Nous, touristes, piétons, cyclistes demandons à conserver un lieu de promenade – il est déjà compliqué de trouver des voies réservées pour circuler sans danger

Actuellement lors du passage près de l'usine Clarebout, les odeurs et les bruits sont insupportables pour en plus, à l'avenir supporter les nuisances d'une plateforme portuaire

Si un sentier est aménagé pour contourner la plateforme : quelle sera la sécurité à l'intersection de la sortie de la plateforme (va-et-vient continu de poids-lourds)

Quel sera le nombre de poids lourds / jour ?

Cette construction se fera sur une zone humide, qui permet d'absorber les crues de la lys (les réservoirs d'orage ont des limites)

Futur bétonnage programmé sur ces zones humides

Disparition d'un milieu biologique : prairie humides, roselières, fossés, busards, grande aigrette, combattants variés, harle piette, martin pêcheur, vanneaux, amphibiens, chloroptères, poissons

Restriction des terres agricoles

Le village de Delémont aura une vue directe sur la plateforme (camions, containers..)

Effet barrage des palplanches ce qui aura pour effet une augmentation du niveau de la nappe phréatique (risque d'inondation accru)

Bétonnage : modification de l'alimentation des nappes phréatiques

L'exploitation de cette plateforme se fera H/24 : poussières, bruits, risques de fuites d'hydrocarbure vers les fossés

Pollution visuelle, pollution fluviale, pollution olfactive, pollution auditive avec impacte sur notre santé

Remaniement entier des terres : 40 000 m3 de déblais + 35 000 m3 de remblais

Abattage d'arbres

Détournement de 2 ruisseaux : faible dénivelé : d'où reprise de leur cours en cas de crues

Le transport fluvial est certainement le moins cher, mais qu'en est-il une fois la marchandise arrivée sur place : une augmentation significative du transport routier entre le port et les usines :

AUGMENTATION LOCALE DES GAZ A EFFET DE SERRE, CO 2, PARTICULES FINES – les relevés de la qualité de l'air dans cette région sont déjà médiocres

Actuellement les états français et belge dépensent des sommes astronomiques (nos impôts !!) pour des projets qui sont en contractions avec la réalisation de ce futur projet : préservations des zones sensibles, Coulée Verte, Corridor Vert, Linbatys, les Lyse

A combien revient l'étude de faisabilité, l'étude des ingénieurs, le coût de la préparation du terrain, la construction, ... alors qu'il existe, pas loin de là, des quais qui sont désaffectés et un autre qui ne fonctionne qu'au ralenti

Je pense que de toute manière, comme à chaque fois, on passera outre des doléances des citoyens. Il aurait été mieux d'inviter la population à se prononcer sur ce projet, même sans de magnifiques plans et en vantant le bien-fondé de cette réalisation avant de mettre les citoyens au pied du mur.

Comme à chaque projet, des ingénieurs font des études d'incidence sur l'environnement notamment, mais prennent-ils en compte l'expérience du terrain des gens bien de chez nous qui, sans avoir le diplôme requis, sont bien plus informés des problèmes de notre région.

D'ailleurs, quand après une étude on octroie un permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation dans une zone inondable, on se demande si les études sont pertinentes.

Faut-il justement, construire cette plateforme bimodale au Pont-Rouge pour, ne le cachons pas, favoriser Clarebout Potatoes et d'autre part, je trouve inconcevable de ne pas avoir réfléchi à ce projet sans consulter les communes françaises qui sont directement concernées par la Lys et son environnement.

Ne faudrait-il pas attendre l'acceptation finale du projet Seine-Nord Europe ?

Une plateforme bimodale est acceptable pour autant que tout le monde soit d'accord avec un emplacement judicieux et en collaboration avec les municipalités françaises concernées.

La plateforme bimodale, eau et route, occupe près d'1,5 ha en bordure de Lys, près de l'entreprise Clarebout. Avec un impact réel sur la nature.

Le site d'implantation du projet est repris en zone agricole, au plan de secteur du 17 janvier 1979. Une dérogation doit donc être sollicitée «pour la construction destinée à une activité à finalité d'intérêt général.»

Quel est l'impact d'un tel projet sur la biodiversité?

Selon les scientifiques, l'artificialisation ou la bétonisation des terres est une des principales causes de la sixième extinction de masse qui est en cours. Force est de constater que les décideurs qui projettent cette plateforme bimodale au Pont-Rouge n'ont pas conscience de cette situation ou alors qu'ils font mine de l'ignorer, ce qui me paraîtrait vraiment dramatique si tel était le cas...

Ces « gens-là », ces cadres du PACO, des Voies hydrauliques et du SPW et de la majorité qui « gouverne » Comines-Warneton doivent se dire que bétonner 1,5 hectare de terre pour implanter cette plateforme ce n'est pas si grave que ça et que sur le plan national et planétaire ce projet est un tout petit projet... Or, il y a sur cette planète des millions de cadres au même profil pensent la même chose. Et c'est cela qui est dramatique, car mis bout à bout ces projets qui artificialisent les terres font disparaître la biodiversité au point que les scientifiques s'accordent aujourd'hui pour dénoncer la sixième extinction de masse qui est en cours. De plus, ce projet de plateforme portuaire au Pont-Rouge se situe sur une zone inondable qui contribue à alimenter la nappe phréatique et à lutter contre le réchauffement climatique (les experts affirment que les zones inondables sont de véritables « puits à CO2 ») et que la zone inondable du Pont-Rouge contribue à absorber les crues de la Lys et des ruisseaux qui s'y déversent. Enfin, que dire de ce projet de plateforme qui va à l'encontre du [projet transfrontalier LINBATYS de lutte contre les inondations dans la vallée de la Lys](#) qui va coûter 1 609 616,45 € aux contribuables...!

Elle va le défigurer et causer des nuisances, des nuisances sonores notamment. Ce projet va par ailleurs à l'encontre du projet européen Interreg Linbatys de lutte contre les inondations dans lequel la Ville de Comines-Warneton est impliqué avec des partenaires flamands et français. Et puis, le Ravel sera détourné, il va contourner la plate-forme, mais vers une zone qui risque d'être industrielle. Ça ne sera plus agréable du tout.

L'entité de Comines-Warneton recèle d'un potentiel touristique certain, notamment par sa proximité avec la région Westhoek (guerre 14-18), la métropole lilloise et sa richesse en biodiversité. Des chemins et des réseaux pédestres, cyclo et équestres fonctionnent, autour et le long de la Lys.

l'aménagement paysager prévu, n'arrêtera pas la pollution supplémentaire engendrée par cette plateforme

Lucie Vanghoetem

Observations n° 17 : M. Raymond GRESSIER

Raymond GRESSIER
358, route nationale
59930 La Chapelle d'Armentières

Mesdames, Messieurs

- les promenades à vélo le long de la lys se transforment en calvaire à l'abord de l'usine Clarebout, sur le Quai Verboeckhoven, Comines-Warneton (odeurs de friture, pourriture, œufs pourris, rejets d'eau à la couleur douteuse et avec vapeur d'eau par temps plus frais - donc eau chaude!!)

en plus des odeurs, par où les promeneurs pourront-ils passer sans se mettre en danger (charroi) à l'abri des odeurs et de la pollution ?

- les états (français et belge) financent, par nos impôts, des projets de protection de la nature (Coulée Verte, Corridor Vert, Linbatys, Lyse...) : l'installation va à l'encontre de ces financements très couteux

- la réalisation de cette plate forme bimodale se fera sur une ZONE HUMIDE (zone qui nous protège des crues de la Lys : les réservoirs d'orages ont maintes fois montré leur limite - en région parisienne, nous sommes régulièrement inondés chaque année) ce sera également la fin de la protection de la faune et de la flore qui occupent ces lieux

- à l'avenir : Urbanisation programmée des zones humides (industrialisation) quid de l'écoulement des eaux

- transport fluvial : moins cher, moins polluant que le transport routier, mais une fois la marchandise arrivée à destination, il faut bien la décharger et la mener dans les installations où elles seront transformée - Donc, chargement à nouveau sur des poids lourds et de ce fait : POLLUTION LOCALE ACCRUE - gaz à effet de serre, CO2, particules fines

ces chargements et déplacements de poids du port, jusqu'aux usines, viendront en plus de la circulation provenant de producteurs locaux et des tracteurs

les relevés de la qualité de l'air dans la région Comines-Warneton sont déjà extrêmement médiocres des produits très dangereux sont déjà entreposés à proximité (Clarebout : huile de palme, carburant, Ad Blue, amoniac)

- la pollution impacte notre santé

nous subissons une pollution visuelle

une pollution fluviale : rejets dans le bras mort de la lys

pollution olfactive (friture, pourriture, épiluchure humides, œufs pourris)

pollution auditive (ronnement continu, claquement dans les cheminées)

avec la réalisation de ce projet, nous verrons l'augmentation de la production de Clarebout (qui fonctionne déjà au dessus des normes prévues dans son permis de construire initial - trafic croissant, consommation électrique +++ , nuisances régulièrement relevées et relatées auprès du porte parole de l'usine, accidents de travail, et accidents mortels

la réalisation de ce port apportera aussi son lot de nuisances (bruit, CO2, particules fines, stockage de produits, problèmes d'évacuation des eaux pluviales...)

à noter qu'il existe 2 plates-formes portuaires à Comines et à Wambrechies (Wambrechies, qui ne fonctionne pas actuellement à plein régime)

en prenant le soin d'étudier un aménagement sur ces deux sites, les coûts seraient évidemment beaucoup moins élevés

Cette réalisation n'apportera que des nuisances supplémentaires à celles existantes déjà un bon effet cocktail !!! explosif !!

Raymond GRESSIER

Observations n° 18 – Mme Nelly VASSEUR

Nelly VASSEUR

358, route nationale

59930 La Chapelle d'Armentières

Mesdames, Messieurs

1. Selon l'indicateur de qualité de l'air dans les communes du Hainaut mis au point par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC), Comines-Warneton est la première commune où l'air s'est le plus dégradée entre les périodes [2010-2012] et [2012-2014]. Les paramètres retenus par cet indicateur mettent en évidence la pollution de l'air par les gaz d'échappement (ozone, dioxyde d'azote et particules fines reconnues cancérogènes par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

Si le transport fluvial permet de réduire le nombre de camions sur les routes et leurs émissions de CO2 dans l'atmosphère, ce qui est quantifiable à l'échelle nationale ou européenne, le nombre de camions qui convergera vers ce quai s'additionnera à celui des camions et tracteurs se rendant ou sortant de l'usine CL Warneton. Ce projet contribuera à augmenter la pollution de l'air dans notre région, et notamment à Warneton. Cette pollution s'ajoutera aux émissions de CO2 de l'usine CL Warneton qui ont augmenté de 29,3% avec l'autorisation de l'AWAC (Réf. : Moniteur Belge des 9/06/2016 et du 16/03/2017)... Cette

mauvaise qualité de l'air est préjudiciable à la santé de toute la population de notre région et ce, d'autant plus qu'un plan d'urbanisation pour les 10 prochaines années prévoit l'artificialisation de plus de 200 ha de terres agricoles.

2. Ce projet se situe sur une zone humide et inondable. On envisage de la bétonner. Or, elle est importante pour la biodiversité, pour le cycle de l'eau et pour la prévention des inondations. Selon les scientifiques, les zones humides sont « des puits à carbone » et participent de par leur nature à la lutte contre le réchauffement climatique. La zone inondable du Pont rouge absorbe les crues de la Lys et, plus généralement, les zones le long de la Lys contribuent aussi à lutter contre la sécheresse.

3. Très appréciée par des milliers de promeneurs et d'amoureux de la nature, la vallée de la Lys est un espace naturel qu'il faut absolument préserver.

4. Ce projet de plateforme est en contradiction totale avec les projets transfrontaliers suivant :

- CORRID'OR : renforcement de l'identité paysagère de la vallée de la Lys. En France, on préserve la nature

et en Belgique on bétonne les bords de Lys...

- LINBATYS : lutte contre les inondations dans la vallée de la Lys.

- LYSE : lutte contre les risques inondations causées par le changement climatique, le changement d'occupation des sols et l'urbanisation sur les territoires transfrontaliers de la Lys et de l'Yser....

5. Un autre site, près du zoning de Bas-Warneton, déjà partiellement aménagé, pourrait accueillir cette plateforme. Si elle pouvait y être implantée sa configuration serait proche de celle du quai d'Obourg, près de Mons, où l'extrémité du quai se trouve à une centaine de mètres de l'écluse...

6. Ce projet est un cadeau à l'entreprise Clarebout qui pourra, en utilisant cette plateforme justifier ses demandes d'extension et d'augmentation de production...

Quand on souffre déjà des nuisances, des pollutions et des accidents que cette entreprise a générés, on ne peut que craindre ses nouvelles visées expansionnistes.

Bien respectueusement,

Nelly VASSEUR